

Vingt et unième réunion du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, 210 rue Notre-Dame à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 13^e jour de décembre 1999 et à laquelle sont présents :

Présences : Mesdames et messieurs les commissaires : François Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Monique Brière, Nicole Devost, Josiane Fabry, Michelle Laporte, Thérèse Lasnier, Noël L'Écuyer, Luc Mercier, Nicole Mongeon-Guay, Yvon Pineault et Micheline Sauvé.

Messieurs les commissaires : Réjean Bessette et Gilles Loiseau se joignent à la réunion à 19 h 40.

Madame et monsieur les commissaires-parents : Cyrille Cliche et Lynda Tessier.

Autres présences : Monsieur Pierre Buisson, directeur général;
Monsieur Jean-Pierre Fontaine, directeur général adjoint;
Monsieur Wasfi Daoud, directeur des Services de l'enseignement – Éducation des adultes et Formation professionnelle;
Monsieur Michel G. Desrochers, secrétaire général;
Madame Denise Girard, directrice du Service des ressources matérielles;
Monsieur Richard Laforest, directeur par intérim du Service des ressources humaines;
Monsieur Jean-Pierre Parent, directeur du Service des technologies de l'information;
Monsieur André Racine, directeur du Service de l'enseignement aux jeunes;
Madame Suzanne Tremblay, directrice du Service de l'enseignement aux jeunes;
Monsieur Robert Vigneault, directeur du Service des ressources financières.

Absences : Mesdames et messieurs les commissaires : Magda Farès, Ghislaine Gasper, Bernard Petit, Claude St.Pierre.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la présidente, Nicole Mongeon-Guay, ouvre la séance.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

HR 99.12.13
001

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

- 04.7 Musée du Haut-Richelieu : Demande d'appui
- 04.8 Papier Rouville Inc. : Offre d'achat
- 04.9 Informations
- 06.1 Don d'une automobile
- 10.2 Location de locaux : Centre local de développement Au Cœur de la Montérégie (C.L.D.)
- 12.1 Conciergerie : École Hamel
- 12.2 Remerciements
- 12.3 Félicitations

ORDRE DU JOUR

01. Présences et ouverture de la séance
02. Adoption de l'ordre du jour
03. Période de questions du public
- 04.1 Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil des commissaires du 8 novembre 1999 (document SG 99.12.13-04.1)
 - Suivi au procès-verbal
- 04.2 Correspondance :
 - De la Commission scolaire des Patriotes : Protocole de répartition des droits et obligations de la Commission scolaire de l'Argile-Bleue
 - Du Comité de parents de la Commission scolaire des Hautes-Rivières : Appui à la demande du Comité consultatif EHDAA
 - Du Conseil d'établissement de l'école Marie-Derome : Insatisfaction sur la diminution des services en psychologie
 - Du Conseil d'établissement de la polyvalente Marcel-Landry : Demande d'accélération des négociations
 - De la Ville de Saint-Luc : Demande de modification d'un circuit d'autobus sur la rue Jean-Baptiste
- 04.3 Suspension des fonctions et pouvoirs dévolus au conseil d'établissement
- 04.4 Traverse d'écoliers : Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix (document SG 99.12.13-04.4)
- 04.5 Signature par fac-similé
- 04.6 Affectations temporaires
- 04.7 Musée du Haut-Richelieu : Demande d'appui
- 04.8 Papier Rouville Inc. : Offre d'achat
- 04.9 Informations
- 05.1 Affiliation à l'Association Régionale du Sport Étudiant du Richelieu pour l'année scolaire 1999-2000
- 05.2 Clientèle scolaire au 30 septembre 1999 (document EJ 99.12.13-05.2)
- 06.1 Don d'une automobile
- 07.1 Lancement officiel du nouveau site internet de la Commission scolaire des Hautes-Rivières
- 08.1 Démissions
- 08.2 Congés sans traitement
- 08.3 Engagements et affectations
- 08.4 Choix de limite – C.S.S.T.
- 08.5 Liste des enseignants en congé sans traitement (information)
- 09.1 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 27 octobre 1999 (document RF 99.12.13-09.1)
- 09.2 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 9 novembre 1999 (document RF 99.12.13-09.2)
- 09.3 Nomination des vérificateurs externes de la Commission scolaire des Hautes-Rivières pour l'année 1999-2000 (document RF 99.12.13-09.3)
- 10.1 Adjudication de contrat : Remplacement du système de contrôle énergétique, école Paul-Germain-Ostiguy (Saint-Césaire) (document RM 99.12.13-10.1)
- 10.2 Location de locaux : Centre local de développement Au Cœur de la Montérégie (C.L.D.)
11. Commissaires-parents
12. Autres sujets :
 - 12.1 Conciergerie : École Hamel
 - 12.2 Remerciements
 - 12.3 Félicitations
13. Levée de la séance

Adopté unanimement.

3. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Madame Maryse Huppé du Conseil d'établissement de l'école Hamel, s'interroge sur la diminution de pourcentage de la tâche du concierge à l'école.

04.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 8 NOVEMBRE 1999 (Document SG 99.12.13-04.1)

HR 99.12.13
002

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

D'adopter le procès-verbal de la réunion du Conseil des commissaires du 8 novembre 1999, avec la correction suivante :

Au point 09.4 RÉVISION DE LA POLITIQUE RFP 01 – REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DÉPLACEMENT, ajouter après « soit adoptée » les mots : telle que déposée.

Adopté unanimement.

• SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Monsieur Pierre Buisson, directeur général, informe les membres du Conseil des commissaires des actes posés en suivi à la réunion du 8 novembre 1999.

04.2 CORRESPONDANCE

- De la Commission scolaire des Patriotes : Protocole de répartition des droits et obligations de la Commission scolaire de l'Argile-Bleue.
- Du Comité de parents de la Commission scolaire des Hautes-Rivières : Appui à la demande du Comité consultatif EHDAA.
- Du Conseil d'établissement de l'école Marie-Derome : Insatisfaction sur la diminution des services en psychologie.
- Du Conseil d'établissement de la polyvalente Marcel-Landry : Demande d'accélération des négociations.
- De la Ville de Saint-Luc : Demande de modification d'un circuit d'autobus sur la rue Jean-Baptiste.
- De madame Mireille Giguère : Pétition sur le débordement du champ d'épuration et de la qualité de l'eau.
- De la cour du Québec, division des petites créances : Jugement en faveur de la requérante : Dame Francine Richard.

04.3 SUSPENSION DES FONCTIONS ET POUVOIRS DÉVOLUS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Conformément aux dispositions prévues à l'article 62 de la Loi sur l'instruction publique;

HR 99.12.13
003

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que le directeur général soit autorisé à suspendre les activités des conseils d'établissement et à ordonner que les fonctions et pouvoirs de ceux-ci soient exercés par le directeur de l'école ou du centre visé, pour une période n'excédant pas le 30 juin 2000 et,

Que sur réception d'une demande écrite de la part du directeur d'école ou de centre, le directeur général soit autorisé à révoquer cette décision.

Adopté unanimement.

04.4 TRAVERSE D'ÉCOLIERS : SAINT-PAUL-DE-L'ÎLE-AUX-NOIX
(Document SG 99.12.13-04.4)

Considérant la demande du Conseil d'établissement à la Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix pour améliorer la sécurité des élèves ayant à traverser la Route 223;

Considérant que la demande de la Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix a été transmise au ministère des Transports pour étude;

Considérant que le ministère des Transports a accepté favorablement la demande d'amélioration de la sécurité des élèves, telle que soumise par la Municipalité;

HR 99.12.13
004

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que, pour permettre la réalisation des travaux à l'école Alberte-Melançon, la Commission scolaire des Hautes-Rivières accepte que le ministère des Transports ait une emprise sur ledit terrain.

Que tous les frais relatifs aux travaux pour l'amélioration de la sécurité des élèves soient à la charge du ministère des Transports.

Adopté unanimement.

04.5 SIGNATURE PAR FAC-SIMILÉ

Conformément à l'article 173 de la Loi sur l'instruction publique;

HR 99.12.13
005

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

Que la signature des directions d'école et de centre, des directeurs de service, puisse être apposée au moyen d'une griffe ou remplacée par un fac-similié gravé, lithographié ou imprimé.

Adopté unanimement.

04.6 AFFECTATIONS TEMPORAIRES

Monsieur Pierre Buisson, directeur général, informe les membres du Conseil des commissaires des affectations temporaires pour le remplacement du personnel d'encadrement présentement en arrêt de travail.

- À la polyvalente Marcel-Landry :
Monsieur Vincent Conventini, enseignant de cette école, remplace monsieur Pierre Hainault, directeur adjoint.
- À l'école Mgr-Euclide-Théberge :
Madame Édith Lachance et monsieur Jean-Pierre Gagné, tous deux enseignants à cette école, remplacent madame Annie Benoit, directrice adjointe.
- À l'école Marie-Derome :
Monsieur Martin Lewis, directeur adjoint à l'école Saint-Eugène, remplace monsieur Denis Brosseau, directeur.
- À l'école Saint-Eugène :
Madame Lucie Lebeau, enseignante à cette école, remplace monsieur Martin Lewis, directeur adjoint affecté à l'école Marie-Derome.
- À l'école Hamel :
Madame Ginette Normandin, enseignante à cette école, remplace madame Josette Poliquin, directrice.
- À l'école Crevier :
Madame Nicole Julien-Martel, enseignante à cette école, remplace madame Nicole Rufiange, directrice.
- Au Service de l'enseignement aux jeunes :
 - a) Madame Lise Bastien, conseillère pédagogique en adaptation scolaire, remplace madame Francine Grimard, coordonnatrice au Service de l'enseignement aux jeunes.
 - b) Madame Nathalie Ménard, enseignante à l'école Saint-Eugène, remplace madame Lise Bastien, conseillère pédagogique en adaptation scolaire.

04.7 MUSÉE DU HAUT-RICHELIEU : DEMANDE D'APPUI

HR 99.12.13
006

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

D'appuyer le Musée du Haut-Richelieu et la Société d'histoire du Haut-Richelieu dans leur demande de subvention au programme des partenariats du millénaire du Canada, pour un projet de commémoration de Félix-Gabriel-Marchand.

Adopté unanimement.

04.8 PAPIER ROUVILLE INC. : OFFRE D'ACHAT

Considérant l'offre d'achat déposée par Papier Rouville Inc., pour l'acquisition d'une parcelle de terrain d'environ 100 000 pi² sur le lot 524-2 du cadastre officiel de la Paroisse Sainte-Marie-de-Monnoir;

HR 99.12.13
007

Il est proposé par madame Thérèse Lasnier :

D'accepter, sous réserve de la vérification des titres de propriété par l'acquéreur éventuel, la vente de ladite propriété à la valeur uniformisée en vigueur au moment de la vente, telle qu'apparaissant au rôle d'évaluation;

D'autoriser le directeur général, à procéder à l'engagement d'une firme d'arpenteurs-géomètres, pour préparer un certificat de localisation.

Monsieur Réjean Bessette demande le vote.

Ont voté pour : mesdames et messieurs : Andrée Bouchard, Monique Brière, Nicole Devost, Josiane Fabry, Michelle Laporte, Thérèse Lasnier, Noël L'Écuyer, Gilles Loiselle, Luc Mercier, Nicole Mongeon-Guay, Yvon Pineault, Micheline Sauvé.

Ont voté contre : messieurs Réjean Bessette, François Blais, Pierre Boudreau.

Pour : 12

Contre : 3

Adopté majoritairement.

04.9 INFORMATIONS

Monsieur Pierre Buisson informe le Conseil des commissaires :

- De la signature du contrat pour l'acquisition du terrain à Saint-Sébastien.
- De la signature du contrat pour la vente du terrain de Saint-Mathias à Cobri Concept Inc.
- Des représentations faites par des membres du Syndicat de l'enseignement, le 9 décembre au centre administratif.

05.1 AFFILIATION À L'ASSOCIATION RÉGIONALE DU SPORT ÉTUDIANT DU RICHELIEU POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 1999-2000

HR 99.12.13
008

Il est proposé par monsieur Gilles Loiselle :

Que la Commission scolaire des Hautes-Rivières paie une affiliation de 225,00 \$ de base ainsi que 0,15 \$ pour la population étudiante, basée sur un critère per capita de la population scolaire de la Commission scolaire, pour l'année scolaire en cours. Cette affiliation symbolise la reconnaissance de la Commission scolaire aux buts que poursuit l'Association Régionale du Sport Étudiant du Richelieu, conformément aux lettres patentes de cette dernière;

Que le Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières mandate monsieur Louis Racine, conseiller pédagogique responsable de l'éducation physique au primaire et au secondaire, monsieur Roland Boudriau, madame Manon Gosselin, monsieur Sylvain Mercier, monsieur John Patrick Hui, monsieur Denis Soucy, à titre de délégués pour le primaire et monsieur Éric Beaudry, monsieur Paolo Cortoni, monsieur Daniel Tétreault de même que monsieur Pierre Trudeau, à titre de délégués pour le secondaire auprès de l'Association Régionale du Sport Étudiant du Richelieu. Le mandat de cette délégation sera essentiellement en rapport avec le programme d'activités 1999-2000 que l'Association Régionale du Sport Étudiant du Richelieu a soumis à notre attention. À cet effet, ils sont officiellement mandatés pour participer au processus de décision de ladite association et donner suite à la décision prise, conformément aux procédures établies dans notre commission scolaire.

Adopté unanimement.

05.2 CLIENTÈLE SCOLAIRE AU 30 SEPTEMBRE 1999 (Document EJ 99.12.13-05.2)

Monsieur André Racine dépose, pour information, la clientèle scolaire de la Commission scolaire au 30 septembre 1999.

06.1 DON D'UNE AUTOMOBILE

Monsieur Wasfi Daoud informe les membres du Conseil des commissaires que la compagnie General Motors vient de donner une automobile 1999 à la Commission scolaire. Ce don permettra aux élèves de connaître les dernières technologies au niveau mécanique automobile.

07.1 LANCEMENT OFFICIEL DU NOUVEAU SITE INTERNET DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES

Monsieur Jean-Pierre Parent, directeur du Service des technologies de l'information, invite les personnes présentes à l'assemblée, à assister au lancement du nouveau site internet de la Commission scolaire. Ce lancement sera fait par madame Nicole Mongeon-Guay, présidente du Conseil des commissaires, immédiatement après la réunion.

08.1 DÉMISSIONS

**HR 99.12.13
009**

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

Que la démission de monsieur Michel Jasmin, surveillant d'élèves 10 heures et moins semaine à l'école Saint-Joseph (Saint-Paul d'Abbotsford), soit acceptée à compter du 28 octobre 1999.

Adopté unanimement.

**HR 99.12.13
010**

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

Que la démission, pour le motif « affaires personnelles » de madame Pauline Gaudreau, surveillante d'élèves 10 heures et moins semaine à l'école Saint-Lucien, soit acceptée à compter du 1^{er} octobre 1999.

Adopté unanimement.

**HR 99.12.13
011**

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

Que la démission, pour le motif « santé » de madame Linda Lehoux, surveillante d'élèves 10 heures et moins semaine à l'école Saint-Gérard, soit acceptée à compter du 1^{er} novembre 1999.

Adopté unanimement.

**HR 99.12.13
012**

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

Que la démission, pour le motif « retraite » de madame Lise Godin, surveillante d'élèves 10 heures et moins semaine à l'école Chabanel, soit acceptée à compter du 22 décembre 1999.

Adopté unanimement.

HR 99.12.13
013

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

Que la démission, pour le motif « retraite » de madame Paulette Bouthot-Leclerc, surveillante d'élèves 10 heures et moins semaine à l'école Aux-Quatre-Vents, soit acceptée à compter du 22 décembre 1999.

Adopté unanimement.

HR 99.12.13
014

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

Que la démission, pour le motif « retraite » de madame Denise Létourneau, surveillante d'élèves 10 heures et moins semaine à la polyvalente Marcel-Landry, soit acceptée à compter du 25 octobre 1999.

Adopté unanimement.

HR 99.12.13
015

Il est proposé par monsieur Gilles Loiselle :

Que la démission, pour le motif « retraite » de madame Lise Champoux, enseignante à l'école Saint-Vincent, soit acceptée à compter du 22 décembre 1999.

Adopté unanimement.

08.2 CONGÉS SANS TRAITEMENT

Considérant le motif « réorientation de carrière »;

HR 99.12.13
016

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100%) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 5 janvier 2000 au 4 janvier 2001 inclusivement, soit accordé à monsieur Luc Blanchard, technicien en informatique au Service des technologies de l'information.

Adopté unanimement.

Considérant le motif « études »

HR 99.12.13
017

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100%) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 15 novembre 1999 au 15 novembre 2000 inclusivement, soit accordé à madame Nicole Turgeon, surveillante d'élèves 10 heures et moins semaine à l'école Saint-Vincent.

Adopté unanimement.

Considérant le motif « affaires personnelles »

HR 99.12.13
018

Il est proposé par monsieur François Blais :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100%) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 19 novembre 1999 au 15 avril 2000 inclusivement, soit accordé à madame Lucie Beaudry, préposée au service de garde à l'école Providence.

Adopté unanimement.

Considérant le motif « affaires personnelles »

HR 99.12.13
019

Il est proposé par madame Micheline Sauv   :

Qu'un cong   sans traitement   quivalent    cent pour cent (100%) de sa t  che r  guli  re de travail, pour la p  riode du 15 novembre 1999 au 5 janvier 2000 inclusivement, soit accord      madame H  l  ne Dextraze, surveillante d'  l  ves 10 heures et moins semaine    l'  cole Sacr  -C  ur (Iberville).

Adopt   unanimement.

Considérant le motif «   tudes »

HR 99.12.13
020

Il est propos   par madame Andr  e Bouchard :

Qu'un cong   sans traitement   quivalent    cent pour cent (100%) de sa t  che r  guli  re de travail, pour la p  riode du 29 novembre 1999 au 29 novembre 2000 inclusivement, soit accord      madame Nicole Grenier, surveillante d'  l  ves 10 heures et moins semaine    l'  cole Bruno-Choquette.

Adopt   unanimement.

08.3 ENGAGEMENTS ET AFFECTATIONS

HR 99.12.13
021

Il est propos   par monsieur Pierre Boudreau :

Que, suite au processus d'affectation pr  vu    la convention collective du personnel professionnel, madame Raymonde Simard soit engag  e pour un poste r  gulier de psychologue, aux   coles Saint-Eug  ne et Notre-Dame-de-Lourdes (Saint-Jean-sur-Richelieu),    compter du 29 octobre 1999.

Adopt   unanimement.

HR 99.12.13
022

Il est propos   par madame Michelle Laporte :

Que, sur recommandation du comit   de s  lection, madame Chantal Bernier soit engag  e pour un poste r  gulier d'enseignante au champ 15 –   conomie familiale,    l'  cole F  lix-Gabriel-Marchand, et ce,    compter du 5 janvier 2000.

Adopt   unanimement.

HR 99.12.13
023

Il est propos   par monsieur Yvon Pineault :

Que, sur recommandation du comit   de s  lection, madame Lucie Isabelle soit engag  e pour un poste r  gulier d'enseignante au champ 01 – adaptation scolaire,    l'  cole Marie-Rivier, et ce,    compter du 13 d  cembre 1999.

Adopt   unanimement.

HR 99.12.13
024

Il est propos   par monsieur Luc Mercier :

Que, sur recommandation du comit   de s  lection, monsieur Richard Gouin soit engag   pour un poste r  gulier d'enseignant au champ 01 – adaptation scolaire,    l'  cole Marcel-Landry, et ce,    compter du 13 d  cembre 1999.

Adopt   unanimement.

HR 99.12.13
025

Il est proposé par monsieur Noël L'Écuyer :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Caroline Beudet soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 01 – adaptation scolaire, à l'école Chanoine-Armand-Racicot, et ce, à compter du 13 décembre 1999.

Adopté unanimement.

HR 99.12.13
026

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, monsieur Pascal Vaillancourt soit engagé pour un poste régulier d'enseignant au champ 13 – mathématiques, à l'école Docteur-Alexis-Bouthillier, et ce, à compter du 28 octobre 1999.

Adopté unanimement.

HR 99.12.13
027

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

Que madame Marie-Thérèse Delfosse, directrice à l'école Frère-André, soit affectée au poste de directrice à l'école Laflamme, à compter du 22 décembre 1999.

Adopté unanimement.

HR 99.12.13
028

Il est proposé par madame Thérèse Lasnier :

Que monsieur Pierre Rheault, directeur à l'école Sainte-Anne de Sabrevois, soit affecté au poste de directeur à l'école Frère-André, à compter du 22 décembre 1999.

Adopté unanimement.

HR 99.12.13
029

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Lucie Désaulniers soit engagée au poste de directrice à l'école Sainte-Anne de Sabrevois, à compter du 13 décembre 1999.

Adopté unanimement.

08.4 CHOIX DE LIMITE – C.S.S.T.

Attendu que le Règlement sur l'ajustement rétrospectif de la cotisation prévoit que l'employeur assujetti au régime rétrospectif ou qui demande à l'être, pour une année de cotisation, doit faire parvenir à la Commission de la santé et de la sécurité du travail (C.S.S.T.) une attestation indiquant jusqu'à concurrence de quelle limite il choisit d'assumer le coût de chaque accident du travail ou maladie professionnelle survenu dans son entreprise;

HR 99.12.13
030

Il est proposé par madame Thérèse Lasnier :

Que la Commission scolaire des Hautes-Rivières approuve la recommandation soumise à l'effet d'opter pour un montant équivalent à six fois le maximum annuel assurable de l'année de cotisation 2000;

Que le Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières délègue à monsieur Pierre Buisson, directeur général, le pouvoir de signer pour et au nom de la Commission scolaire des Hautes-Rivières le formulaire « Attestation du choix de la limite par lésion » pour l'année 2000 et à communiquer ce choix à la C.S.S.T.

Adopté unanimement.

08.5 LISTE DES ENSEIGNANTS EN CONGÉ SANS TRAITEMENT (INFORMATION)

Monsieur Richard Laforest dépose la liste des enseignantes et enseignants ayant obtenu un congé sans traitement à temps partiel ou à temps complet, au cours de l'année scolaire 1999-2000.

09.1 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 27 OCTOBRE 1999 (Document RF 99.12.13-09.1)

Dépôt de la liste des comptes à payer du 27 octobre 1999, pour un montant de 3 354 188,93 \$. Cette liste a été vérifiée par madame Josiane Fabry.

09.2 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 9 NOVEMBRE 1999 (Document RF 99.12.13-09.2)

Dépôt de la liste des comptes à payer du 9 novembre 1999, pour un montant de 2 716 228,90 \$. Cette liste a été vérifiée par madame Michelle Laporte.

09.3 NOMINATION DES VÉRIFICATEURS EXTERNES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES POUR L'ANNÉE 1999-2000 (Document RF 99.12.13-09.3)

Considérant que, lors de l'appel d'offres de service de février 1999, la soumission de la firme Rocheleau, Labranche et Associés a été jugée conforme et qu'elle prévoyait un contrat de service pour les années 1998-1999, 1999-2000 et 2000-2001;

Considérant l'article 284 de la Loi sur l'instruction publique qui spécifie que la commission scolaire nomme pour chaque année un vérificateur externe;

HR 99.12.13
031

Il est proposé par madame Monique Brière :

De nommer la firme Rocheleau, Labranche et Associés pour agir à titre de vérificateur externe de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, pour l'année 1999-2000.

D'autoriser la présidente et le directeur général à signer ce contrat de service, pour un montant de 19 820 \$ avant taxes.

Adopté unanimement.

10.1 ADJUDICATION DE CONTRAT : REMPLACEMENT DU SYSTÈME DE CONTRÔLE ÉNERGÉTIQUE, ÉCOLE PAUL-GERMAIN-OSTIGUY (SAINT-CÉSAIRE) (Document RM 99.12.13-10.1)

HR 99.12.13
032

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Régulvar Inc., au montant de 39 897,75 \$, la soumission pour le remplacement du système de contrôle énergétique à l'école Paul-Germain-Ostiguy.

Adopté unanimement.

10.2 LOCATION DE LOCAUX : CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT AU CŒUR DE LA MONTÉRÉGIE (C.L.D.)

HR 99.12.13
033

Il est proposé par monsieur Gilles Loiselle :

De mandater monsieur Jean-Pierre Fontaine, directeur général adjoint, et madame Denise Girard, directrice du Service des ressources matérielles, pour négocier avec le Centre local de développement Au Cœur de la Montérégie, la location de locaux au 1730, avenue Frère-André à Saint-Césaire.

De déposer, à la prochaine réunion du Conseil des commissaires, le résultat de la négociation.

Adopté unanimement.

11. COMMISSAIRES-PARENTS

Madame Lynda Tessier s'informe si les élèves de 5^e secondaire pourront obtenir leur bulletin scolaire, afin de pouvoir s'inscrire au CÉGEP.

12. AUTRES SUJETS :

12.1 CONCIERGERIE : ÉCOLE HAMEL

Monsieur Réjean Bessette demande s'il y a une possibilité de revoir le pourcentage de tâche attribué au concierge à l'école Hamel.

12.2 REMERCIEMENTS

Madame Michelle Laporte demande que des remerciements soient adressés aux personnes suivantes, pour une activité axée sur la non-violence qui s'est déroulée le 6 décembre dernier à l'école Saint-Gérard :

- Madame Danielle Trudeau de l'A.F.E.A.S., pour son arbre de la paix, que les élèves de l'école Saint-Gérard ont décoré.
- Madame Carole Boulet, pour la sensibilisation des élèves à la cause de la non-violence.

Madame Andrée Bouchard adresse des remerciements à monsieur Pierre Buisson, pour l'organisation de la visite des écoles, le samedi 4 décembre dernier.

12.3 FÉLICITATIONS

Madame Nicole Mongeon-Guay demande que des félicitations soient adressées aux entraîneurs et aux joueurs des équipes suivantes :

- Les Ducs de l'école Félix-Gabriel-Marchand.
- Les Patriotes de l'école Docteur-Alexis-Bouthillier.
- Les Oursons (catégorie cadette) et les Vikings (catégorie juvénile) de la polyvalente Marcel-Landry.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

HR 99.12.13
034

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que l'assemblée soit levée.

Adopté unanimement.

LA PRÉSIDENTE

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL